Assomption Vie

Proposition de fonds distincts

CELI

CONTRAT DE RENTE VARIABLE INDIVIDUEL

EFFACER

Veuillez prendre note que la protection des renseignements personnels est importante pour nous. Si vous avez des questions, veuillez consulter notre « Énoncé sur la protection » des renseignements personnels situé à la fin du présent document.

POUR LES TRANSACTIONS FUNDSERV SEULEMENT

Code du distributeur | Code du représentant | Numéro du contrat | Numéro du client

Soutien au distributeur (FundSERV)
Tél. 506-853-6040/1-855-577-3863 • **Téléc.** 506-853-9369/1-855-430-0588
Courriel : soutien.fundserv@assomption.ca

Service à la clientèle
Tél. 506-853-6040/1-888-577-7337 • **Téléc.** 506-853-9369/1-855-430-0588
Courriel : placements.retraite@assomption.ca

En complétant la proposition, le propriétaire reconnaît et accepte qu'Assomption Vie produira auprès du ministre du Revenu national un choix visant à enregistrer l'arrangement admissible en tant que compte d'épargne libre d'impôt conformément à l'article 146.2 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, si nécessaire, produira auprès de toute autorité fiscale provinciale pertinente un choix visant à enregistrer l'arrangement admissible en tant que compte d'épargne libre d'impôt conformément à toute disposition correspondante d'une loi fiscale provinciale applicable.

1. Propriétaire/Rentier

Le propriétaire est également le titulaire et le rentier sous le contrat CELI.

Prénom _____ **Nom** _____ **Sexe :** ☐ M ☐ F

Adresse _____ **Date de naissance** _____ (jour mois année)

État matrimonial: ☐ Célibataire ☐ Marié ☐ Conjoint de fait

Numéro d'assurance sociale

N° de téléphone : _____ (Résidence/Mobile) _____ (Bureau)

Courriel _____ **Métier/profession** *(si retraité, indiquer votre métier/profession avant la retraite)* _____

Vérification de l'identité et de la date de naissance au moyen d'une pièce d'identité originale. Cochez (✓) une case :

☐ Certificat de naissance ☐ Permis de conduire ☐ Passeport ☐ Autre (précisez) : _____

Numéro du document _____ **Lieu de délivrance (province/pays)** _____

2. Bénéficiaire

A votre décès, si un propriétaire/rentier remplaçant a été désigné et qu'il vous a survécu, ce dernier deviendra le nouveau propriétaire/rentier. Si aucun propriétaire/rentier remplaçant n'a été désigné ou ne vous a survécu, les prestations de décès seront payables au bénéficiaire désigné ou, à défaut, à votre succession.

Si le bénéficiaire est l'époux/l'épouse ou le conjoint de fait du propriétaire/rentier, l'époux/l'épouse ou le conjoint de fait survivant peut être admissible au roulement de la prestation de décès à son compte d'épargne libre d'impôt, sous réserve des exigences prescrites par la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Les revenus générés entre la date de décès et la date du roulement sont imposables.

Premiers bénéficiaires				Révocable ou irrévocable *		
Prénom	Nom de famille	Âge	%	Rév.	Irrév.	Lien de parenté avec le propriétaire/rentier
			0%	☐	☐	
			0%	☐	☐	
		Total (doit être égal à 100 %)	100			

Nomination d'un fiduciaire (s'applique uniquement aux bénéficiaires mineurs ne résidant pas au Québec): _____

La fiducie prendra fin lorsque le bénéficiaire visé aura atteint l'âge de la majorité et qu'il ait la capacité juridique nécessaire pour donner une quittance valable. Je donne ainsi les instructions au fiduciaire de verser au bénéficiaire, à ce moment-là, la totalité de l'actif détenu en fiducie pour lui ou elle.

Bénéficiaires en sous-ordre (S'applique seulement si tous les premiers bénéficiaires nommés ci-dessus décèdent avant le propriétaire/rentier.)				Révocable ou irrévocable*		
Prénom	Nom de famille	Âge	%	Rév.	Irrév.	Lien de parenté avec le propriétaire/rentier
			0%	☐	☐	
			0%	☐	☐	
		Total (doit être égal à 100 %)	100			

Nomination d'un fiduciaire (s'applique uniquement aux bénéficiaires mineurs ne résidant pas au Québec): _____

**Au Québec, toute désignation de bénéficiaire en faveur d'un époux ou d'une épouse ou d'un conjoint ou d'une conjointe uni civilement est Irrévocable, sauf indication contraire. Toutes les autres désignations de bénéficiaire sont révocables, sauf indication contraire.*

La désignation d'un bénéficiaire irrévocable limite vos droits en vertu du contrat, et le consentement du bénéficiaire sera nécessaire pour des transactions futures telles les retraits et les changements de bénéficiaire.

3. Propriétaire/rentier remplaçant

Je désigne mon époux ou mon conjoint de fait indiqué ci-dessous à titre de propriétaire/rentier remplaçant de mon contrat à mon décès. *(Prière de noter qu'à votre décès, le propriétaire/rentier remplaçant, si vivant, deviendra le propriétaire de votre contrat. Votre contrat ne se terminera pas et la garantie au décès ne sera pas applicable.)*

_____ _____ **Sexe:** ☐ M ☐ F

Prénom **Nom**

_____ **Date de naissance:** _____

Adresse jour mois année

Lien de parenté _____

Numéro d'assurance sociale

N° de téléphone: _____ _____

Résidence/Mobile Bureau

_____

Courriel

4. Option de garantie

Veuillez cocher (✓) une option de garantie. Si vous souhaitez choisir plus d'une garantie, vous devrez remplir une proposition séparée pour chaque garantie. L'option de garantie choisie s'applique à toutes les instructions de dépôt de placement ci-dessous.

☐ 75/75 (75 % garantie à l'échéance et 75 % garantie au décès) ☐ 75/100 (75 % garantie à l'échéance et 100 % garantie au décès)

Veuillez vous référer à la notice explicative pour les définitions des options de garantie.

5. Instruction de dépôt de placement

Méthode de dépôt

☐ **Chèque** _____ $

☐ **Retrait unique par débit préautorisé** _____ $ **DPA**
Le débit unique préautorisé sera effectué à l'intérieur de 1 à 2 journées ouvrables suivant la date de réception de la proposition.

☐ **Transfert** _____ $ *(joindre le chèque et les documents de transfert nécessaires)*

Dépôt d'une somme forfaitaire

Indiquez le(s) code(s) des fonds choisis. **La somme initiale minimale requise est de 500 $.**

Code d'identification du fonds*	N° de commande FundServ	Sommes ($) ou (%)

**Veuillez vérifier les codes pour vous assurer de la correcte option de rémunération.*

Pour tout transfert provenant d'une autre institution financière, veuillez remplir le formulaire Autorisation de transfert. À moins d'avis contraire, tout transfert interne d'un contrat effectué en vertu de la présente proposition entraîne l'annulation du contrat visé. Le total des **dépôts forfaitaires** dans les CIG et CIQ et dans les comptes de placement est égal au dépôt joint à la proposition et le total des transferts.

CIG : Dépôt forfaitaire

Pour les transferts, Assomption Vie garantit les taux d'intérêt indiqués dans la présente proposition, pourvu que :

- ceux-ci soient ceux en vigueur et approuvés par Assomption Vie au moment de signer la proposition ;
- la proposition signée soit reçue à notre siège social dans les 5 jours ouvrables suivant la date où elle fut signée ; et
- la somme soit reçue à notre siège social dans les **45 jours** suivant la date où la proposition fut signée.

Si ces conditions ne sont pas remplies, les taux d'intérêt applicables seront ceux en vigueur le jour où le dépôt est reçue au siège social d'Assomption Vie.

TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DU PROPRIÉTAIRE, ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER.

6. Accord de débit préautorisé (DPA)

Caractéristiques des débits

Cet accord de débit préautorisé est un accord variable.

Indiquez le(s) code(s) des fonds choisis. **Le dépôt initial minimal requis par transaction est la suivante :**

- 500 $ pour chacun des comptes à intérêt garanti (CIG) - *Si le dépôt est inférieure à 500$, elle sera investie dans le compte à intérêt quotidien (CIQ) jusqu'à ce que sa valeur atteigne 500$; elle sera ensuite transférée dans un CIG.*
- 25 $ par fonds, pour chacun de nos fonds

PAIEMENT PÉRIODIQUE PRÉAUTORISÉ

Montant du dépôt périodique _____ $ **DPA**

Fréquence des prélèvements : ☐ mensuelle ☐ hebdomadaire ☐ aux deux semaines ☐ trimestrielle ☐ semi-annuelle ☐ annuelle

Date du premier dépôt périodique _____ (1er au 28e jour du mois)

jour mois année

Indiquez le(s) code(s) des fonds choisis. **La somme initiale minimale requise est de 500 $.**

Code d'identification du fonds*	N° de commande FundServ	Sommes ($) ou (%)

**Veuillez vérifier les codes pour vous assurer de la correcte option de rémunération.*

INFORMATION BANCAIRE DE PAIEMENTS PRÉAUTORISÉS

Prière de joindre un chèque personnalisé avec la mention « NUL ». Si vous n'avez aucun échantillon de chèque, le nom du payeur n'est pas préimprimé, ou s'il s'agit d'un compte d'épargne, veuillez communiquer avec votre institution financière et nous remettre pour une confirmation de votre compte bancaire.

Type de service: ☐ Personnel - Si le débit provient d'un compte bancaire personnel ☐ Entreprise - Si le débit provient d'un compte bancaire d'entreprise

Numéro de banque de l'Institution financière	Numéro de succursale	Numéro de compte de banque

Propriétaire du compte bancaire	Propriétaire du compte bancaire

1. **J'autorise Assomption Vie à débuter les prélèvements réguliers sur mon compte selon mes instructions telles qu'indiquées dans la proposition.**
2. Si un débit préautorisé est retourné dû à une insuffisance de provisions au compte, Assomption Vie prélèvera, sans préavis, à même mon contrat, des frais de 25 $.

Annulation

Assomption Vie annulera cet accord de débit préautorisé sur réception d'un avis écrit d'annulation d'au moins 10 jours avant la date d'annulation demandée. Contactez votre institution financière à propos de vos droits concernant l'annulation d'un DPA. (Un formulaire d'annulation standard est disponible à www.cdnpay.ca.)

Méthode de dépôt

L'annulation de cet accord de débit préautorisé n'affectera en aucune façon l'accord en vigueur entre vous et Assomption Vie pourvu que le paiement soit soumis d'une autre manière.

Recours et remboursement

Vous avez certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, vous avez le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent Accord de DPA. Pour obtenir plus d'information sur vos droits de recours, communiquez avec votre institution financière ou visitez le www.cdnpay.ca.

Droits exclusifs

Tous les montants transférés du compte préautorisé pour le paiement des dépôts sont pour le bénéfice exclusif du propriétaire/rentier du contrat de rente.

7. Instructions spéciales

8. Déclarations du propriétaire/rentier

a. J'ai demandé que la présente proposition soit en français, et je demande que tout autre document afférent soit aussi en français.

b. Pour tout propriétaires/rentiers : J'atteste que je suis un résident du Canada

c. Je comprends que j'ai accès à l'Aperçu des fonds et aux États financiers relatifs aux fonds distincts sur le site d'Assomption Vie à l'adresse suivante : ***http://www.assomption.ca***. Je comprends qu'Assomption Vie me fera parvenir une copie papier des États financiers sur demande seulement.

d. Si j'ai choisi d'investir dans les fonds distincts : Je confirme avoir reçu la Notice explicative et l'Aperçu des fonds relatifs aux fonds distincts. Je comprends et reconnais que ces documents renferment des renseignements pertinents au sujet des fonds distincts et qu'il m'est important de lire ces documents avant d'effectuer mes placements dans les fonds distincts. Je comprends également que les frais applicables seront soustraits de mes fonds tel que décrit dans la notice explicative.

e. Je confirme avoir lu et compris la section 12 « Conditions » ci-après et reconnais que ces conditions font partie intégrante du contrat.

f. J'atteste que tous les renseignements et réponses donnés dans la présente proposition et dans tout document s'y rapportant sont complets et exacts, et je reconnais qu'ils constituent la base du contrat.

g. **Je comprends et accepte :** Qu'aucun représentant en assurance « conseiller » et qu'aucune personne autre qu'Assomption Vie n'a le droit de modifier ou d'annuler toute question ou disposition de la présente proposition ou toute disposition du contrat, d'un avenant ou de tout autre document qui fait partie du contrat ni d'y renoncer.

Que tout avis signifié à un représentant en assurance « conseiller » ou tous faits connus de lui ne constituent pas un avis signifié à Assomption Vie ou des faits connus d'Assomption Vie, sauf s'ils sont mis par écrit et intégrés à la présente proposition

h. En apposant ma signature ci-dessous, je confirme que :

- J'ai obtenu une copie de l'« Énoncé sur la protection des renseignements personnels », que j'ai lu et dont j'accepte les conditions, faisant partie du présent formulaire ou de la présente proposition; et
- Je comprends qu'Assomption Vie, conformément aux lois en vigueur, est dans l'obligation de divulguer certains renseignements à l'Agence du revenu du Canada à des fins de déclaration fiscale. J'ai le droit de consulter les renseignements personnels contenus dans mon dossier et, le cas échéant, de demander une rectification en soumettant une demande écrite à l'adresse suivante : Assomption Vie, C.P. 160 / 770, rue Main, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 8L1. Je comprends et j'accepte que tout retrait de mon consentement peut rendre impossible l'administration de mon contrat ou de mon régime collectif et peut donc être considéré comme une demande de résiliation de mon contrat ou de mon régime collectif, obligeant Assomption Vie à suspendre tout versement de prestations. Par la présente, je consens et j'autorise Assomption Vie à obtenir, à utiliser et à transmettre à ses agents, ses partenaires de distribution et ses fournisseurs de services des renseignements personnels à mon sujet aux fins de l'administration, du traitement et de l'exécution du présent contrat ou régime collectif que je détiens auprès d'Assomption Vie.
- Je reconnais et j'accepte que mes renseignements personnels peuvent être utilisés, stockés ou consultés en toute sécurité dans d'autres pays et qu'ils peuvent être assujettis aux lois en vigueur dans ces pays, exigeant qu'Assomption Vie divulgue mes renseignements personnels à tout organisme gouvernemental qui en fait la demande ou qui obtient une ordonnance d'un tribunal dans ces pays à cette fin.

☐ J'autorise Assomption Vie à utiliser mes renseignements personnels afin de me communiquer des renseignements sur des produits et services additionnels qui pourraient m'intéresser.

i. **AUTORISATION (DPA) :** Assomption Vie est par les présentes autorisée à débiter le compte indiqué sur le spécimen de chèque ou la photocopie du relevé de compte ou tout autre compte signalé ultérieurement à Assomption Vie aux fins du DPA.

9. Déclaration du représentant

Le représentant confirme avoir posé les questions énumérées dans la proposition au propriétaire/rentier susmentionné et fait en sorte que celles-ci ont été comprises.

Le représentant confirme avoir remis la Notice explicative et l'aperçu des fonds au propriétaire/rentier.

Le représentant confirme également avoir remis et expliqué au propriétaire/rentier une Déclaration de l'agent précisant son mode de rémunération et autres incitatifs financiers, le nom des sociétés d'assurance qu'il représente, ainsi que tout conflit d'intérêt.

Veuillez cocher (✓) une case seulement :

☐ **VENTE EN PERSONNE**

Le représentant confirme avoir vérifié l'identité et la date de naissance du propriétaire/rentier à l'aide d'une pièce d'identité originale avec photo non expirée.

☐ **VENTE À DISTANCE**

Si le représentant n'était pas présent au moment de la signature de la proposition, le représentant confirme que l'identité et la date de naissance du propriétaire/rentier, ont été vérifiées en respectant l'un ou l'autre des critères suivants :

- **Pour la présente transaction (Obtention d'une copie d'une pièce d'identité avec photo) :** Lors de la présente transaction, le représentant confirme avoir reçu et conservé, avec le consentement des propriétaires/rentiers, une copie d'une pièce d'identité avec photo, valide et non expirée portant une signature visible.
- **Pour la présente transaction (vérification par vidéo-conférence) :** Lors de la présente transaction, le représentant s'est assuré de voir à l'écran une pièce d'identité avec photo qui lui a paru légitime et valide et qu'il a noté les informations contenues sur cette pièce d'identité dans son dossier.
- **Transaction précédente en personne ou par vidéo-conférence :**

  I. Lors d'une transaction précédente en personne, ou par vidéo conférence, le représentant confirme avoir consulté une pièce d'identité avec photo des propriétaires/rentiers et qu'il a noté ces informations dans son dossier; et

  II. Le représentant confirme également, pour la présente transaction, avoir reçu une copie d'un document officiel récent (pas plus de 3 mois) (relevé d'une institution financière ou document émis par un gouvernement fédéral, provincial ou municipal), qui confirme que les propriétaires/rentiers résident toujours à la même adresse et qu'ils n'ont pas changé de noms. Le représentant confirme avoir reçu le consentement des propriétaires/rentiers pour conserver une copie de cette pièce dans ses dossiers.

10. Accès en ligne

a. Puisque vos relevés seront disponibles en ligne, désirez-vous toujours en recevoir une copie papier ? ☐ Oui ☐ Non

b. Je demande que mon contrat de rente différée et autres documents pertinents soient affichés sur mon compte en ligne. (Au lieu qu'ils me soient postés à mon adresse résidentielle.) ☐ Oui ☐ Non

11. Signatures

X _____ X _____

Signature du (des) propriétaire(s) du compte bancaire *(Si deux signatures sont requises sur le compte, obtenez la signature des personnes autorisées.)*

X _____ X _____

Nom du (des) propriétaire(s) du compte bancaire *(en lettres moulées)*

X _____ _____

Signature du propriétaire/rentier **Signé à** *(ville/province)*

X _____ _____ X _____

Signature du représentant **Signé à** *(ville/province)* **Nom du représentant** *(en lettres moulées)*

_____ _____ _____

Code d'agent **N° de téléphone du représentant** **Nom de l'agence/du cabinet**

Signée le *(date)* _____

jour mois année

***Veuillez noter:** Toutes les pages doivent accompagner cette proposition lorsque celle-ci est transmise au siège social d'Assomption Vie.*

12. Conditions

Les conditions énumérées dans cette section font partie intégrante de la proposition et du contrat.

Le propriétaire/rentier peut demander un transfert ou un rachat partiel ou total d'un dépôt d'un **compte à intérêt garanti remboursable** avant sa date d'échéance. Toutefois, aucun intérêt n'est crédité sur toute somme rachetée ou transférée dans les 90 jours suivant la date à laquelle le dépôt a été investie dans le contrat. Des frais de transfert de 50 $ sont également déduits de toute somme transférée d'un CIG à une autre institution financière.

À moins d'avis contraire de votre part, Assomption Vie est autorisée à réinvestir la valeur marchande de vos dépôts investies dans un CIG à l'échéance de leur durée d'investissement aux mêmes conditions et modalités, sauf pour le taux d'intérêt, qui sera celui fixé par Assomption Vie pour ce genre de dépôt au moment du réinvestissement.

Vous n'êtes pas tenu de conserver les sommes investies dans le compte à intérêt quotidien pendant une durée fixe. Vous pouvez, en tout temps, effectuer des rachats ou transferts du compte à intérêt quotidien, sans frais, ni pénalité.

La **date d'entrée en vigueur du contrat** est la date à laquelle Assomption Vie reçoit un premier dépôt à son siège social ainsi que la présente proposition dûment remplie, signée et datée.

Si vous avez choisi **d'investir vos dépôts par prélèvement automatique sur le compte (DPA)**, vous devez maintenir ce compte ouvert. Vous devez aussi vous assurer qu'il y ait suffisamment de fonds dans ce compte au moment du retrait. Vous autorisez ainsi l'institution financière visée à la section 6 de cette proposition à effectuer ces transactions tant que votre consentement ne sera pas révoqué par écrit. Vous devez aviser Assomption Vie par écrit si vous désirez effectuer les prélèvements sur un autre compte, changer le montant du dépôt, ou apporter tout autre changement relativement au DPA.

Si vous avez choisi d'investir dans les **fonds distincts**, vous confirmez avoir reçu les conseils de votre conseiller financier en matière d'investissement et reconnaissez que les comptes de placements que vous avez choisis sont conformes à vos objectifs de placement. Tout dépôt affecté à un compte de placement est investie à vos risques, et sa valeur peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations du marché.

Assomption Vie n'utilisera votre **numéro d'assurance sociale** que pour des fins fiscales dans le cadre de l'administration de votre contrat et qu'en conformité avec l'usage permis par les lois applicables.

À moins d'indication contraire du propriétaire/rentier dans la présente proposition ou par tout autre avis écrit reçu à notre siège social, **la date d'échéance** est la date anniversaire du contrat à laquelle les deux conditions suivantes sont remplies : le 15e anniversaire du contrat et le propriétaire/rentier a atteint l'âge de 75 ans.

Vous pouvez modifier la date d'échéance de votre contrat en tout temps avant la date d'entrée en service de la rente, étant la date d'échéance. La date d'échéance ne doit pas dépasser le 31 décembre de l'année au cours de laquelle le propriétaire/rentier atteint l'âge de 105 ans.

Option de versement de la rente

À la date d'échéance nous convertirons votre contrat en une rente mensuelle fixe payable jusqu'au 90e anniversaire de naissance du propriétaire/rentier, à moins que le propriétaire/rentier ne nous ait fait parvenir des instructions spécifiques différentes relatives aux modalités de versement de la rente. Vous pouvez modifier l'option de versement de la rente en tout temps avant la date d'entrée en service de la rente, étant l'échéance de votre contrat, en nous faisant parvenir un avis écrit à notre siège social.

Non-résident canadien

Tous les dépôts investis pendant que vous êtes non-résident sont assujettis à un impôt spécial de 1% par mois et doivent être déclarés aux autorités fiscales par vous, comme l'exige la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

Retrait

Tout retrait effectué de votre CELI ne résultera pas en l'ajout de nouveaux droits de contribution équivalant au montant du retrait effectué au cours d'une année donnée. La *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) prévoit que vos droits de contribution à votre CELI seront augmentés du montant du retrait qu'à compter de l'année suivante. Par conséquent, si depuis l'année 2009 vous avez maximisé vos contributions au CELI, tout retrait de votre CELI pendant une année donnée pourra seulement être déposé à nouveau dans votre CELI l'année suivante.

Il est important de consulter votre représentant avant de verser une contribution additionnelle qui dépasserait le montant maximal annuel permis.

Un **impôt spécial** de 1% sera également imposé sur tout dépôt excédentaire au plafond prévu dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). L'impôt de 1% par mois continuera de s'appliquer pour chaque mois que l'excédent demeure dans votre CELI. L'impôt de 1% est applicable même si le montant excédentaire a été versé puis retiré durant le même mois.

Dès la conversion ou l'achat d'une rente immédiate avec votre CELI, la portion du montant des intérêts inclus dans vos paiements de rentes pourrait être imposable

Assomption Vie

ÉNONCÉ SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

APPLICABLE AUX RÉGIMES DE PLACEMENT INDIVIDUELS ET COLLECTIFS, AUX RENTES ET AUX RÉGIMES DE RETRAITE

Le présent énoncé sur la protection des renseignements personnels s'applique aux produits de placement et aux rentes immédiates ou différées que vous pouvez souscrire auprès d'Assomption Vie (régimes individuels et collectifs, rentes et régimes de retraite), auxquels le présent énoncé réfère par l'emploi du terme « produit ». Aux fins du présent énoncé, les termes « vous » et « votre » font référence à vous et les termes « nous », « notre », « nos » et « la compagnie » désignent Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, ses employés, ses représentants et ses agents. Le terme « tiers » désigne les conseillers, les courtiers, les partenaires de distribution, les réassureurs ou les fournisseurs de services avec lesquels nous entretenons des liens commerciaux, y compris leurs employés, leurs représentants et leurs agents respectifs.

Objet

En signant le présent formulaire, vous consentez à ce que nous procédions à la collecte de vos renseignements personnels dans le but d'administrer votre produit, maintenant et à l'avenir, selon les conditions indiquées ci-dessous. Nous ne recueillons que les renseignements personnels dont nous avons besoin pour vous fournir les services qui sont associés à votre produit. Ces services comprennent : la tarification; l'administration; le règlement des réclamations; le versement d'une rente; la protection contre la fraude, les erreurs ou les fausses déclarations; ainsi que l'évaluation et l'amélioration des mesures de protection et de sécurité.

Renseignements personnels que nous recueillons

Vos renseignements personnels peuvent inclure votre nom, votre adresse, votre adresse courriel, votre date de naissance, le nom de votre conjoint lorsque requis, vos informations financières de nature sensible telles que vos informations bancaires, vos revenus, votre numéro d'assurance sociale (NAS), etc. Avec votre consentement, nous pouvons également recueillir votre signature électronique ou numérique par l'intermédiaire d'une plateforme ou d'un système de fournisseur de services tiers. Dans un tel cas, nous recueillons les données justifiant la validité de votre signature, telles que l'heure et le lieu, y compris l'adresse de protocole Internet (adresse IP) associée à l'appareil électronique utilisé pour nous fournir votre signature. Si vous remplissez une proposition de produit ou un formulaire d'adhésion en ligne, nous recueillerons les données électroniques associées au processus électronique. Nous pouvons procéder à la collecte de ces données par l'intermédiaire d'un système de fournisseur de services tiers.

Utilisation

Vos renseignements personnels ne seront utilisés que dans le but pour lequel ils ont été recueillis. Seuls nous, ainsi que les tiers ayant besoin de vos renseignements personnels pour exécuter leurs fonctions, aurons accès à vos renseignements personnels. Nous pouvons également utiliser vos renseignements personnels dans le but de vous fournir des informations sur des produits ou des services connexes, ainsi que pour déterminer votre admissibilité à ceux-ci, lorsque nous jugeons que ces produits ou services peuvent répondre à vos besoins changeants. Vous pouvez retirer votre consentement à ce que nous utilisions vos renseignements personnels pour vous offrir d'autres produits ou services. Si vous souhaitez retirer votre consentement, vous pouvez nous contacter au 506 853-6040 ou au 1 888 577-7337, ou à l'adresse placements.retraite@assomption.ca.

Vous acceptez que nous utilisions vos renseignements personnels afin de nous conformer à toutes exigences légales et réglementaires, afin de confirmer votre identité et l'exactitude des renseignements que vous avez fournis ainsi que dans le but d'effectuer des recherches pour vous localiser et mettre à jour vos renseignements à votre demande.

Vous comprenez que nous n'utiliserons votre numéro d'assurance sociale (NAS) qu'en conformité aux lois fiscales, mais que nous pouvons également l'utiliser, dans des circonstances exceptionnelles, si nous devons vous localiser après avoir utilisé d'autres renseignements personnels de nature moins sensible. Le cas échéant, il est possible que nous devions contacter les autorités fiscales ou une agence de crédit dans le but d'obtenir votre plus récente adresse afin de vous localiser.

Si vous avez souscrit une rente, nous pouvons utiliser vos renseignements personnels, de manière continue, pour confirmer auprès d'un fournisseur de services tiers que vous êtes toujours en vie au moment du versement de la rente.

Communication

Au cours du processus d'administration de votre produit, nous pouvons être amenés à recueillir et à communiquer vos renseignements personnels avec des tiers, ceux-ci pouvant être tenus de remplir certaines obligations envers vous ou envers nous. Si votre produit consiste en un placement au sein d'un régime collectif ou consiste en un régime de retraite, nous pourrions également avoir besoin de recueillir et de communiquer vos renseignements personnels à votre employeur ou à l'administrateur du régime.

À moins qu'une loi ou une ordonnance d'un tribunal ne l'autorise ou ne l'exige, Assomption Vie ne divulguera pas vos renseignements personnels à d'autres parties sans votre consentement.

6764-00F-JUN22

Protection

Afin d'assurer la confidentialité de vos renseignements personnels, nous établirons et conserverons un dossier vous concernant, conformément aux lois applicables. Nous pouvons également avoir recours à des services de tiers dont les serveurs sont situés au Canada ou ailleurs aux fins de conservation de vos renseignements personnels. Si vos renseignements personnels sont conservés dans un pays autre que le Canada, ceux-ci peuvent être assujettis aux lois en vigueur dans ce pays.

Dans le cadre de notre engagement envers vous concernant la protection de vos renseignements personnels, nous avons mis en place des contrats de sous-traitance avec des tiers avec lesquels nous partagerons vos renseignements personnels. Les contrats avec ces tiers prévoient une protection des renseignements personnels et des mesures similaires à celles que nous avons mises en place dans le cadre de notre engagement envers vous, dans le respect des lois et des réglementations en matière de protection des renseignements personnels.

Consentement

Dans le cadre de notre relation client avec vous, il peut arriver que vous ayez à remplir et à signer divers formulaires. En signant ces formulaires, vous nous autorisez à recueillir, à utiliser et à divulguer vos renseignements personnels, comme indiqué dans le présent Énoncé sur la protection des renseignements personnels. Toute modification apportée au consentement doit être approuvée par nous, par écrit.

Vous comprenez et acceptez que tout retrait de votre consentement peut nous placer dans l'impossibilité d'administrer votre produit et peut donc être considéré comme une demande de résiliation de votre contrat ou de votre régime collectif, nous obligeant à suspendre toute demande de service, y compris mais sans s'y limiter, le versement d'une rente ou d'un montant de prestation, le cas échéant.

Vous pouvez également retirer votre consentement à ce que nous utilisions vos renseignements personnels aux fins de la fourniture d'autres offres de produits ou de services, à l'exception de celles qui sont envoyées avec vos relevés. Si vous souhaitez retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation, à la conservation ou à la communication de vos renseignements personnels, vous pouvez nous contacter au 506 853-6040 ou au 1 888 577-7337, ou à l'adresse placements.retraite@assomption.ca.

6764-00F-JUN22

Assomption Vie

Investir. Simplement.
Avec tout au bout des doigts, complétez votre prochaine proposition en seulement 10 minutes avec Vesta, la plateforme de proposition d'investissement d'Assomption Vie.

FONDS DISTINCTS CIG & CIQ

(EN DATE DE JUIN 2026)

Comptes à intérêt garanti (CIG)	Code des fonds
Compte à intérêt garanti non remboursable 1 an	CIGN1
Compte à intérêt garanti non remboursable 2 ans	CIGN2
Compte à intérêt garanti non remboursable 3 ans	CIGN3
Compte à intérêt garanti non remboursable 4 ans	CIGN4
Compte à intérêt garanti non remboursable 5 ans	CIGN5
Compte à intérêt garanti remboursable 1 an	CIR1
Compte à intérêt quotidien	CIQ

	75/75 (Garanties à l'échéance et au décès)				**75/100** (Garanties à l'échéance et au décès)			
	Sans frais de sortie				Sans frais de sortie			
Nom des fonds	**CB5** Séries H	**CB3** Séries H	**CB2** Séries H	**Commission de renouvellement élevée** Séries H	**CB5** Séries B	**CB3** Séries B	**CB2** Séries B	**Commission de renouvellement élevée** Séries B
FONDS À RISQUE CIBLÉ								
Fonds portefeuille conservateur (Assomption Vie)	2800	2600	2500	2700	3800	421	3900	3700
Fonds portefeuille équilibré (Assomption Vie)	2801	2601	2501	2701	3801	420	3901	3701
Fonds portefeuille équilibré croissance (Assomption Vie)	2802	2602	2502	2702	3802	415	3902	3702
Fonds portefeuille croissance (Assomption Vie)	2803	2603	2503	2703	3803	414	3903	3703
Fonds portefeuille Sélect Défensif (Assomption Vie)	2840	2640	2540	2740	3840	442	3940	3740
Fonds portefeuille Sélect Modéré (Assomption Vie)	2841	2641	2541	2741	3841	443	3941	3741
Fonds portefeuille Sélect Équilibré (Assomption Vie)	2842	2642	2542	2742	3842	444	3942	3742
Fonds portefeuille Sélect Croissance (Assomption Vie)	2843	2643	2543	2743	3843	445	3943	3743
Fonds portefeuille Sélect Croissance Améliorée (Assomption Vie)	2844	2644	2544	2744	3844	446	3944	3744
Fonds FNB simplifié revenu conservateur (Fidelity)	2852	2652	2552	2752	3852	455	3952	3752
Fonds FNB simplifié équilibré (Fidelity)	2846	2646	2546	2746	3846	448	3946	3746
Fonds FNB simplifié croissance (Fidelity)	2847	2647	2547	2747	3847	449	3947	3747
Fonds FNB simplifié actions (Fidelity)	2853	2653	2553	2753	3853	456	3953	3753
FONDS À DATE CIBLE								
Fonds SériesSmart Revenu (Assomption Vie)	2804	2604	2504	2704	3804	441	3904	3704
Fonds SériesSmart 2025 (Assomption Vie)	2806	2606	2506	2706	3806	434	3906	3706
Fonds SériesSmart 2030 (Assomption Vie)	2807	2607	2507	2707	3807	435	3907	3707
Fonds SériesSmart 2035 (Assomption Vie)	2808	2608	2508	2708	3808	436	3908	3708
Fonds SériesSmart 2040 (Assomption Vie)	2809	2609	2509	2709	3809	437	3909	3709
Fonds SériesSmart 2045 (Assomption Vie)	2810	2610	2510	2710	3810	438	3910	3710
Fonds SériesSmart 2050 (Assomption Vie)	2811	2611	2511	2711	3811	439	3911	3711
Fonds SériesSmart 2055 (Assomption Vie)	2812	2612	2512	2712	3812	440	3912	3712
Fonds SériesSmart 2060 (Assomption Vie)	-	2655	2555	2755	-	458	3955	3755
Fonds SériesSmart 2065 (Assomption Vie)	-	2656	2556	2756	-	459	3956	3756
REVENU FIXE								
Fonds marché monétaire (Louisbourg)	2813	2613	2513	2713	3813	109	3913	3713
Fonds de titres à revenu fixe (Louisbourg)	2814	2614	2514	2714	3814	152	3914	3714
Fonds d'obligations canadiennes (CI)	2815	2615	2515	2715	3815	179	3915	3715
Fonds d'obligations de sociétés (CI)	2816	2616	2516	2716	3816	426	3916	3716
Fonds d'obligations sans restriction mondiales (CI)	2854	2654	2554	2754	3854	457	3954	3754

6571-00F-AVR26

Nom des fonds	**75/75** (Garanties à l'échéance et au décès) Sans frais de sortie				**75/100** (Garanties à l'échéance et au décès) Sans frais de sortie			
	CB5 Séries H	**CB3** Séries H	**CB2** Séries H	**Commission de renouvellement élevée** Séries H	**CB5** Séries B	**CB3** Séries B	**CB2** Séries B	**Commission de renouvellement élevée** Séries B
ÉQUILIBRÉ								
Fonds équilibré (Louisbourg)	2817	2617	2517	2717	3817	140	3917	3717
Fonds Répartition d'actifs canadiens (Fidelity)	2818	2618	2518	2718	3818	413	3918	3718
Fonds Revenu mensuel (Fidelity)	2819	2619	2519	2719	3819	408	3919	3719
Fonds Étoile du Nord[MD] équilibré (Fidelity)	2820	2620	2520	2720	3820	430	3920	3720
Fonds leadership climatique équilibre[MC] (Fidelity)	2845	2645	2545	2745	3845	447	3945	3745
Fonds de revenu élevé (CI)	2821	2621	2521	2721	3821	412	3921	3721
Fonds Répartition de l'actif canadien (CI)	2822	2622	2522	2722	3822	422	3922	3722
Fonds équilibré de croissance mondial (AGF)	2851	2651	2551	2751	3851	454	3951	3751
ACTIONS CANADIENNES								
Fonds canadien de dividendes (Louisbourg)	2823	2623	2523	2723	3823	107	3923	3723
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation (Louisbourg)	2824	2624	2524	2724	3824	144	3924	3724
Fonds Momentum (Louisbourg)	2825	2625	2525	2725	3825	129	3925	3725
Fonds d'actions privilégiées (Louisbourg)	2829	2629	2529	2729	3829	431	3929	3729
Fonds Potentiel Canada (Fidelity)	2826	2626	2526	2726	3826	146	3926	3726
Fonds Frontière Nord[MD] (Fidelity)	2827	2627	2527	2727	3827	174	3927	3727
Fonds canadien de dividendes (CI)	2828	2628	2528	2728	3828	425	3928	3728
ACTIONS AMÉRICAINES, INTERNATIONALES ET MONDIALES								
Fonds d'actions américaines (Louisbourg)	2830	2630	2530	2730	3830	166	3930	3730
Fonds actions internationales (Louisbourg)	2849	2649	2549	2749	3849	451	3949	3749
Fonds Discipline Actions[MD] Amérique (Fidelity)	2831	2631	2531	2731	3831	404	3931	3731
Fonds Étoile du Nord[MD] (Fidelity)	2832	2632	2532	2732	3832	409	3932	3732
Fonds Extrême-Orient (Fidelity)	2833	2633	2533	2733	3833	419	3933	3733
Fonds Croissance internationale (Fidelity)	2834	2634	2534	2734	3834	194	3934	3734
Fonds Europe (Fidelity)	2835	2635	2535	2735	3835	185	3935	3735
Fonds marchés émergents (Fidelity)	2836	2636	2536	2736	3836	429	3936	3736
Fonds actions mondiales+ (Fidelity)	2848	2648	2548	2748	3848	450	3948	3748
Fonds d'actions américaines sélectionnées (CI)	2837	2637	2537	2737	3837	403	3937	3737
Fonds mondial de dividendes (CI)	2838	2638	2538	2738	3838	428	3938	3738
Fonds ressources mondiales (CI)	2839	2639	2539	2739	3839	427	3939	3739
Fonds sélect mondial (AGF)	2850	2650	2550	2750	3850	453	3950	3750

Garantie à 100 % au décès :

Assomption Vie garantit que le versement de la prestation de décès sera égal à 100 % du montant de toutes primes brutes versées dans un compte à intérêt garanti et de 100 % de toutes primes brutes versées dans un fonds distinct avant le 77e anniversaire du rentier.

Âge du rentier au contrat au moment du versement de la prime	Taux de garantie de la prime brute
77 – 78 ans	95 %
78 – 79 ans	90 %
79 – 80 ans	85 %
80 ans et plus	80 %

Garantie à 75 % au décès :

Assomption Vie garantit que le versement de la prestation de décès sera égal à 100 % du montant de toutes primes brutes versées dans un compte à intérêt garanti et de 75 % de toutes primes brutes versées dans un fonds distinct.

Assomption Vie
Placements et retraite

AUTORISATION LIMITÉE DE NÉGOCIER

Cette AUTORISATION LIMITÉE DE NÉGOCIER s'applique à tous les contrats de rente variable collectifs et individuels existants ou futurs, achetés auprès d'Assomption Vie par l'intermédiaire de l'agent nommé ci-dessous. Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser tous les contrats exclus de cette autorisation de négociation limitée.

Partie A : Renseignements sur le propriétaire/participant et l'agent

Nom du Propriétaire/participant	Date de naissance	Numéro de membre

Nom de l'Agent	Code de l'agent chez Assomption Vie

Partie B : Type de transactions

Par la présente autorisation limitée de négocier (ci-après désignée l'« autorisation ») relativement aux contrats de rente variable collectifs et individuels conclus avec Assomption Vie (ci-après désigné le « contrat »), vous autorisez votre agent à donner à Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie (ci-après désignée la « Compagnie ») des directives en votre nom concernant le traitement des transactions suivantes, conformément aux modalités du contrat de rente variable collectif et individuel pertinent que vous avez acheté ou achèterez auprès d'Assomption Vie par l'intermédiaire de l'agent nommé ci-dessus :

a) Nouveaux dépôts et rachats ne dépassant pas 25 000 $;

b) Échange de titres faisant partie d'un même contrat;

c) Transferts de fonds d'un contrat à un autre contrat existant auprès d'Assomption Vie;

d) Modification des montants et de la proportion de la prime allouée à un fonds distinct;

e) Modification aux directives concernant tout débit préautorisé tiré sur votre compte bancaire (suspension de retraits; changement decompte bancaire à partir duquel la prime est payée; montant, date et fréquence des retraits de votre compte bancaire).

Votre agent n'est cependant pas autorisé à s'adonner à une négociation discrétionnaire en votre nom, ce qui signifie qu'avant de donner quelque directive que ce soit à la Compagnie, votre agent doit dans chaque cas obtenir au préalable votre autorisation particulière.

Partie C : Autorisation du propriétaire/participant

Je soussigné, propriétaire/participant, autorise par la présente l'agent nommé ci-dessus à donner en mon nom des directives par écrit à la Compagnie et à signer tout document pertinent lié aux transactions dans (a) à (e) mentionnées dans la partie B de la présente autorisation, et ce, conformément aux directives particulières que j'ai données pour chaque transaction et pour tous les contrats actuels et futurs avec la Compagnie. Je reconnais que les directives que mon agent donne à la Compagnie en vertu du pouvoir que lui confère la présente autorisation ont la même validité que si j'avais transmis à la Compagnie des directives écrites et signées. Je reconnais que la Compagnie peut se fier à la présente autorisation et qu'elle acceptera les directives données par mon agent et agira conformément à celles-ci sans autre confirmation de ma part. Je comprends que je serai responsable de tous frais applicables ou payables à la Compagnie à la suite de ces transactions, y compris les frais de rachat (frais d'acquisition reportés) et les frais de transfert. Je comprends et conviens en outre que certaines directives données à la Compagnie par mon agent pourraient entraîner des conséquences sur le plan fiscal, dont je serai responsable.

Par la présente, je conviens que la Compagnie ne peut être tenue responsable de quelque manière que ce soit pour toute réclamation, mise en demeure ou action qui pourrait être formulée par moi-même ou par mes héritiers, administrateurs, successeurs, exécuteurs testamentaires ou bénéficiaires ou par un tiers en raison du fait que la Compagnie s'est fiée aux directives données par mon agent en vertu de la présente autorisation.

La présente autorisation est valable jusqu'à ce que la Compagnie reçoive, à son siège social situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, une révocation écrite de cette présente autorisation limitée de négocier. Autrement, la présente autorisation arrivera à échéance à mon décès ou au moment où la Compagnie recevra la preuve de mon incapacité mentale ou de ma faillite ou à la suite d'un changement d'agent réalisateur de mon (mes) contrat(s). La présente autorisation n'a pas pour but de constituer une procuration perpétuelle relative aux biens, au sens des lois canadiennes en matière de procuration, accordée dans l'éventualité de mon incapacité mentale.

La présente autorisation a préséance et remplace toute autre autorisation que j'aurais antérieurement donnée à la Compagnie. La Compagnie peut, à sa seule discrétion, refuser d'accepter ou de traiter les transactions en vertu de la présente autorisation.

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, C.P. 160/770 rue Main, Moncton NB E1C 8L1
Tel. 506-853-6040/1-888-577-7337 • Téléc. 506-853-9369/1-855-430-0588

Je reconnais et confirme avoir lu, compris et accepté les modalités de la présente autorisation. Je reconnais également que la présente autorisation m'a été expliquée à mon entière satisfaction.

SIGNÉ le _____

_____ _____

Signature du propriétaire/rentier | Signature du témoin/de l'agent

_____

Nom du témoin

_____

Téléphone

_____ _____

Signature du conjoint (le cas échéant) | Signature du témoin/de l'agent

_____

Nom du témoin

_____

Téléphone

Partie D : Attestation de l'agent

Je, _____, reconnais avoir reçu la présente autorisation de la part du propriétaire/participant. J'accepte de me conformer et à respecter les modalités de la présente autorisation. Je comprends et consens à indemniser et à exonérer la Compagnie à l'égard de toute perte, poursuite ou mise en demeure de quelque nature que ce soit que la Compagnie pourrait subir ou engager en raison du fait que la Compagnie a agi en vertu de la présente autorisation ou qu'elle s'y est fiée.

_____ _____

Signature de l'agent | Date

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, C.P. 160/770 rue Main, Moncton NB E1C 8L1
Tel. 506-853-6040/1-888-577-7337 • Téléc. 506-853-9369/1-855-430-0588